



**VILLE DE
SAINT-GEORGES**

**Mémoire du Conseil municipal
de Ville de Saint-Georges
à la Commission Dériger**

**sur le « Projet de prolongement de
l'autoroute 73, Robert-Cliche,
entre Beauceville et Saint-Georges »**

Présenté par :
M. Roger Carette, maire
le 07 novembre 2006

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

EN GUISE D'INTRODUCTION, SELON NOUS :

Les présentes audiences du BAPE portent sur la section « route du Golf / Beauceville à la 74^{ème} Rue / Ville de Saint-Georges ».

L'ENJEU EST GLOBAL :

Si cette section d'autoroute est construite

COMME PRÉVU : selon les plans déposés (06-02-02) ;

AVEC LES BUDGETS PRÉVUS : selon les budgets évoqués majorés des crédits Lapierre-Després ;

SELON LE CALENDRIER CONNU : échéance évoquée : 2010.

NOUS CROYONS, DEMANDONS ET RÉCLAMONS :

Qu'en vertu des crédits de l'entente Lapierre-Després en sus des budgets prévus du Québec et malgré le délai d'un an introduit par l'obligation des audiences du BAPE, **LA JUSTICE ET L'ÉQUITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA FLUIDITÉ ROUTIÈRES, LA SURVIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION** OBLIGENT LA CONSTRUCTION DU SEGMENT MANQUANT DE L'AUTOROUTE DE LA BEUCE JUSQU'À LA ROUTE 204 POUR 2010.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

PRÉALABLE

Il n'est pas de notre intention d'émettre d'opinion sur la question originellement jugée principale soumise à la présente commission : « le choix du tracé (est ou ouest) en la ville de Beauceville » non plus sur les incidences du tracé connu au niveau de Notre-Dame-des-Pins.

Nous considérons que le Conseil de ville de Beauceville est, en cette matière et en toute autre relative à la construction du segment manquant sur le territoire dont il gère les affaires municipales, le porte-parole légal et légitime de l'ensemble des contribuables et citoyens de cette ville étant réservé le respect du droit individuel d'opinion.

Il en va de même pour les éléments du projet localisés en la municipalité de Notre-Dame-des-Pins où le Conseil municipal est investi de semblables responsabilités.

Nous réclamons par ailleurs le même respect de quiconque vis-à-vis les responsabilités de représentation imparties à notre propre Conseil municipal.

Puisque l'on a informé les gens d'ici que l'ensemble de tous les aspects du projet était objet d'étude de la présente commission, nous soumettons des avis et des requêtes sur les plus grands éléments qui touchent directement notre territoire et l'ensemble du projet.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DES DOCUMENTS DE BASE

Nos opinions, avis et demandes sont formulés à partir des documents officiellement déposés dans nos milieux aux fins des présentes audiences et intitulés « Prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges » - « Étude d'impact sur l'environnement » // Résumé et autres ; Tecsuit inc. ; février 2006.

Ce document précise (p. 2-1) : « il est question d'implanter d'abord une autoroute à chaussée unique en attendant que les débits soient assez importants pour construire la seconde chaussée. À terme, l'autoroute rejoindra la Route 204 est ».

Bien que plusieurs indices le laissent supposer, depuis plus d'une année, nous sommes très étonnés qu'à plusieurs reprises, le promoteur ait laissé entendre, au cours de la première partie des audiences, que le projet était maintenant à quatre voies séparées depuis la route du Golf à Beauceville jusqu'à la limite sud de cette municipalité, voire, pour d'aucuns de ses représentants, jusqu'à la 74^{ème} Rue à Saint-Georges ou encore à la Route 204 et qu'il comportait d'autres changements non inscrits aux documents officiels.

Nous ne sommes pas opposés à la construction à quatre voies immédiatement, bien au contraire, mais dans la mesure où le gouvernement du Québec s'engage immédiatement à consacrer les crédits supplémentaires nécessaires à ceux déjà estimés (88M\$ en crédits 2004 accrus de ceux obtenus en vertu de l'entente Lapierre-Després et des engagements de mise à jour par indexation) pour que le calendrier de réalisation ne soit pas prolongé au-delà de 2010.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

Il en va de même pour tout autre développement supplémentaire à ceux présentés aux dossiers officiels et qui ont été rendus publics en mai et novembre 2004 et aussi déposés en février 2006.

Il est bien évident que cette réserve que nous exprimons suppose que tout changement apporté au projet, tel qu'il fut soumis à la consultation des gens d'ici et qui aurait des impacts sur le budget connu du projet, serait assorti des corrections et ajouts budgétaires confirmés nécessaires au respect du calendrier qui s'impose de nécessité.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DE LA NÉCESSITÉ DU PROJET

Les démonstrations du promoteur relatives au besoin urgent de la construction (route du Golf, Route 204) telle qu'il la propose sont correctement établies nous semble-t-il. Cependant, nous voulons vous alerter de situations de précarité économique menaçantes que nous vivons depuis quelques temps et qui s'en vont s'empirant ; des décisions prochaines, fermes et responsables de la part du gouvernement pourraient endiguer ces situations dont la première est la décision ferme de construire le segment manquant de l'autoroute de la Beauce pour 2010 :

- Ni nos villes ni tout Beauce-Sud ne sont reconnus « régions ressources » et nous sommes très affligés des effets pervers de cette politique qui perdure : perte de contrats et surtout baisse des investissements privés, particulièrement dans les plus petites entreprises, notre « parallèle compensatoire », le CNE de Saint-Georges a été interdit d'entreprises nouvelles depuis 2003.
- Ni nos villes ni tout Beauce-Sud ne disposent de « fonds spécial de relance économique » comme attracteur d'entreprise par démarrage ou délocalisation.
- Ni nos villes ni Beauce-Sud ne sont exemptés des conséquences du « tsunami » qui frappe l'un des secteurs forts de nos économies locale et régionale : le bois. Peu de considérations ou de mesures concrètes spécifiques ont été annoncées par les gouvernements pour contrer les effets de cette crise dans nos entreprises manufacturières d'équipements de récolte des matières ligneuses, de sciage ou de transport de celles-ci, voire de deuxième ou de troisième transformation.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

Pourtant, nous enregistrons déjà des pertes d'emplois très significatives : 125 emplois à Ville de Saint-Georges, c'est 12 500 à Montréal. Que serait-il fait pour Montréal en une telle occurrence ? 24 emplois à Sainte-Justine, c'est 48 000 à Montréal !!!

L'autoroute est une infrastructure économique absolument essentielle et urgente !

D'autres situations lésantes nous sont faites et qui restreignent de beaucoup nos capacités de survie, de croissance et de développement :

- Le gel du taux de taxe scolaire en lien avec les plus-values des propriétés viendra siphonner plus de 800 000\$ supplémentaires dans notre seule ville. (Récurrent si la loi afférente n'est pas modifiée).
- L'entente dite de « partenariat fiscal et financier » intervenue en lieu et place d'une véritable politique de fiscalité municipale pourtant promise génère pour notre seule ville un manque à percevoir de plus de 800 000\$ (1,247M\$ de redevances de TGE interceptées, 1,277M\$ d'ELT non versés contre environ 1,7 M\$ d'allocations diverses) dès 2007 et, pour la période de 6 ans, de 8M\$.
- L'État de détérioration épouvantable de routes provinciales dans notre ville et notre MRC qui prévaut encore aujourd'hui malgré des correctifs d'urgence que la honte a sans doute inspirés constitue un élément très très négatif sur l'attraction et la rétention des jeunes travailleurs et des entreprises. Les gens en ont le « ras-le-bol » du « boulevard Beyrouth » et des « sentiers de cheval ».

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

Enfin, les démonstrations d'iniquité interrégionale à la défaveur de la Beauce ne sont plus à faire non plus que celles des écarts de retombées des « projets de programmes » ou des « projets discrétionnaires » des différents ministères québécois.

D'autre part, les justifications de l'urgence de procéder pour les entreprises privées ne sont pas non plus à refaire en raison de conséquences sur les prix de revient de nos entreprises manufacturières ; les impacts sur les achalandages touristiques et sur ceux de nos institutions de dimension régionale que sont notre Cégep, notre centre hospitalier, notre CIMIC, nos centres de recherche, nous semblent évidents.

L'absence d'une route d'accès convenable (autoroute) pour joindre notre communauté à l'ensemble du réseau québécois est devenue un handicap majeur à l'implantation de nouvelles entreprises chez nous ; ce handicap s'ajoute à celui créé par l'abominable état des routes provinciales sur notre territoire.

Quant aux justifications basées sur la sécurité des voyageurs, elles vous seront abondamment soumises, croyons-nous ; nous n'évoquerons pas les morts et les blessés, ni les usagers d'ambulance... d'autres le feront sans doute.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

PREMIÈRE REQUÊTE

Nous demandons que le BAPE, par M. le président des audiences et Mme la commissaire, recommande au promoteur et au gouvernement du Québec de prendre de façon urgente et ferme les décisions et mesures nécessaires à l'amenée de l'autoroute de la Beauce à la Route 204 à ville de Saint-Georges comme prévu en 2010.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION

Nous sommes heureux de constater que les délais définis dans ce qu'il est d'usage de désigner « calendrier Jacques Baril » ou « calendrier 2002 » ont été tout à fait respectés pour ce qui est du terme de l'étape Saint-Joseph / Beauceville des dites échéances ; le 2007 avancé par MM. Chevette et Baril a été respecté par M. le ministre Marcoux et son successeur M. Després ; cela est bien ! (voir Annexe I)

Moins bien toutefois l'enchaînement des étapes pour le segment Beauceville / Saint-Georges ; hormis le déclenchement de l'étude d'impact Tecsub en 2002, rien ne fut entrepris ou réalisé selon les prévisions ; les étapes qui devaient suivre celle-là n'ont pas été entreprises conformément.

Rappelons qu'un premier tracé fut présenté en octobre 2002 pour notre territoire. L'arrimage alors prévu avec le réseau urbain de Ville de Saint-Georges se faisait par la 57^{ème} Rue avec l'aménagement de la Route 173 à 4 voies jusqu'à l'entrée de la ville et la construction d'un énorme échangeur en territoire agricole et en zone inondable au pied de la 57^{ème} Rue.

M. le ministre Marcoux accepta l'alternative proposée : la prolongation de l'autoroute jusqu'à la Route 204 incluant le second pont sur la rivière Famine et le raccordement à la Route 173 par la 74^{ème} Rue ayant alors été entendu que la municipalité de Ville de Saint-Georges se chargerait elle-même du raccordement du Parc technologique et du Parc industriel de l'est à cette 74^{ème} Rue via la 25^{ème} Avenue à prolonger (mai et novembre 2004), tous ces éléments formant un ensemble.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

Nous sommes conscients qu'après l'étape du « BAPE et du délai de décision gouvernementale (± 9 et 3 mois) » les étapes suivantes s'inscriront dans un « calendrier standard » après la décision de procéder :

- arpentage 6 mois
- plans 30 mois
- expropriations 6 mois
- chantier 48 mois.

Il n'y a que peu de possibilités de recouvrement (*over lapping*) d'étapes. (Annexe I)

Ce sont ces considérations qui ont fait dire au représentant du promoteur qu'un délai de 8-9 ans pouvait être envisagé dans le cas du processus usuel.

Nous avons été ravis de la déclaration ministérielle faite dès le lendemain à l'effet que, nonobstant les retards accumulés, l'échéance prévue de 2010 était encore possible ; (Annexe II) confirmation appréciée de la connaissance que M. le ministre a du terme du calendrier connu !

D'évidence, des décisions concrètes immédiates orientées fermement vers la réalisation de ce souhait ajouteraient à la crédibilité des propos de M. le ministre ; nous en suggérerons plus avant.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DEUXIÈME REQUÊTE

Nous demandons que le BAPE, par M. le président des audiences et Mme la commissaire, recommande très fermement, au nom de la justice et de l'équité, sur la base de la nécessité et de l'urgence du projet qui furent établies que le ministre des Transports du Québec, avec l'accord du Gouvernement, établisse un échéancier d'urgence pour la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce depuis la route du Golf de Beauceville jusqu'à la Route 204 à Ville de Saint-Georges.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DU BUDGET DE PROJET

Dès qu'il fut affirmé (2002) que le calendrier prévoyait l'arrivée à Beauceville en 2007 et à Saint-Georges en 2010, il fut déclaré par des personnes en place sur la scène politique (octobre 2002) et répété (2004) que ce délai de 2010 pourrait être raccourci s'il y avait participation financière du gouvernement du Canada.

Des représentations furent faites de ce côté et quelqu'un tenta d'obtenir suite à cette hypothèse jusqu'en décembre 2004 ; sans succès.

Par la suite, à l'hiver 2004-05, d'autres représentations furent faites par d'autres intervenants et qui aboutirent à l'entente Lapierre-Després (80 M\$ pour accélérer la construction de l'autoroute de la Beauce jusqu'à la Route 204 et 23 M\$ pour la partie transfrontalière et la Route 173).

Notons que plusieurs sont restés fort perplexes eu égard au dépôt qui fut fait en première partie des présentes audiences d'un projet de budget pro-forma articulé en deux planifications distinctes et établies sans lien avec la section 74^e Rue / Route 204 (Annexe V).

Ces pourparlers, en autant que les gens de chez-nous furent concernés, ont été menés sur la base du projet tel que connu en mai et novembre 2004 et dans la perspective de rallier la Route 204 en 2010.

D'évidence, si des éléments onéreux se sont ultérieurement ajoutés par le promoteur au « projet 2004 » et à celui (Genivar) de la « 74 à la 204 », nous estimons que le promoteur doit assurer les crédits impliqués sans introduire de délai au calendrier (88 M\$ + 80 M\$ + X M\$).

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

Les crédits requis à la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce jusqu'à la Route 204 selon le calendrier que le ministre a évoqué le 11 octobre 2006 en affirmant que l'échéance prévue de 2010 demeurerait possible, devaient être strictement réservés à cette fin. Nous avons apprécié les confirmations du ministre des Transports à ce sujet.

TROISIÈME REQUÊTE

Nous demandons que le BAPE, par M. le président des audiences et Mme la commissaire, recommande très fortement au nom de la justice et de l'équité, tout autant que de l'économie et de la sécurité, que le ministre des Transports du Québec, au nom du gouvernement du Québec, confirme aux gestionnaires concernés du Ministère et de la Direction régionale de celui-ci en Chaudière-Appalaches les crédits requis à la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce jusqu'à la Route 204 selon le calendrier que M. le ministre a évoqué le 11 octobre 2006 en affirmant que l'échéance prévue de 2010 demeurerait possible.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

D'UN CHANTIER DIT « MULTIPPOINT »

Des connaisseurs des budgétisations gouvernementales et des constructeurs de routes que nous avons consultés nous amènent à croire, qu'hormis les déclarations fermes de la part de l'autorité gouvernementale et que nous venons de solliciter par nos trois premières requêtes, le moyen le plus adéquat à faire justice et équité honorables aux gens des municipalités d'ici est de concevoir un chantier dit de « démarrage multipoint » que nous réclamons depuis fort longtemps.

Nous estimons cette hypothèse tout à fait possible et qu'elle pourrait être opérationnalisée très prochainement ; elle nous apparaît essentielle à la vision de M. le ministre à l'effet que « l'échéance prévue de 2010 est encore possible ».

QUATRIÈME REQUÊTE

Nous demandons que le BAPE, par M. le président des audiences et Mme la commissaire, recommande très fortement au ministre des Transports du Québec, de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux de construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce puissent être entrepris selon la méthode dite de « démarrage multipoint » étant entendu que certains de ces points pourraient être le carrefour giratoire de la Route 204, le pont II de la Famine ou la limite nord de Saint-Georges, ou autres ; nous demandons qu'il en aille semblablement pour les étapes des plans et des acquisitions de terrains.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

DE LA SECTION 74^E RUE / ROUTE 204

Les études d'impact commandées conformément au calendrier connu sur un tracé de référence pour le secteur 74^e Rue / Route 204 ont été déposées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs depuis au moins un semestre ; selon nos informations, les experts de ce ministère ont obtenu réponse satisfaisante à toutes leurs interrogations de la part des experts et des autorités compétentes impliquées dans le projet.

Nous estimons que « l'année de délai » introduite au « calendrier 2002 » par les audiences que nous vivons facilitera l'intégration complète du projet comme il fut considéré lors du dépôt et de l'acceptation (ministre Marcoux) de l'alternative que nous avons proposée au tracé d'octobre 2002 (prolongement à la Route 204 avec le pont II sur la Famine et le raccordement à la Route 173 par la 74^e Rue au lieu de la descente via la 57^e Rue avec un « énorme échangeur en territoire agricole et inondable au pied de cette 57^e Rue étant entendu, l'aménagement de la 173 en « quatre voies » séparées de cette rue à l'entrée nord de la ville.

CINQUIÈME REQUÊTE

Nous demandons que le BAPE, par M. le président des audiences et Mme la commissaire, recommande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de faire droit aux démarches du ministre promoteur afin d'émettre dans les jours qui viennent le « certificat de recevabilité » qui permettra d'accélérer l'étape de la section 74^e Rue / Route 204 et de l'intégrer au calendrier global.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

EN SYNTHÈSE

Notre région, comme tout « l'arrière-pays » de Chaudière-Appalaches, souffre sévèrement de discriminations et d'effets pervers de certaines conjonctures de l'économie mondiale, canadienne ou québécoise ; pensons seulement à l'appréciation de notre monnaie (région d'exportation) ; l'invasion asiatique dans presque tous nos secteurs manufacturiers (acier, bois, composite, textile et vêtement) ; à la politique québécoise des « régions dites ressources » ; à la crise nationale du bois (particulièrement dans le domaine de fabrication d'équipements de récolte, de sciage et de transformation) ; à la croissance des taxes scolaires prélevées chez les gens ; à l'entente « dite de partenariat fiscal financier », à l'absence de mesures territoriales spécialisées, à la baisse d'investissements privés et publics, aux distorsions d'équité intra et interrégionale, etc.

Nous vous exhortons, M. le président et Mme la commissaire, de comprendre, de faire connaître et de faire comprendre que notre région mérite un réseau routier au niveau des standards québécois ; que nous en sommes privés depuis beaucoup trop longtemps (Annexe III) et que ce serait justice et équité que de faire droit aux efforts plus que cinquantenaires de personnes dédiées strictement aux intérêts des gens du milieu et plus particulièrement des enfants d'ici et de ceux qui seront là demain.

Rappelons enfin, que cette construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce fut retenue « priorité première » du Forum socio-économique de Chaudière-Appalaches en 1990 (Annexe IV) et que, depuis, le rythme de progression ne s'élève guère au-delà de 1 Km/année (Annexe III).

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

ANNEXE I

ÉTAPES PRÉVUES EN 2001

<u>Secteur Beauceville</u>	a) Arpentage	6 mois	2001
	b) Plans	36 mois	2001-2004
	c) Expropriations	34 mois	2003-2005
	d) Construction	48 mois	2003-2007

Pour l'essentiel, toutes ces étapes ont été franchies tel qu'il était prévu.

<u>Secteur Saint-Georges</u>	a) Étude d'impact	18 mois	2002-2004
	b) BAPE	18 mois	2004-2005
	c) Arpentage	6 mois	2004
	d) Plans	30 mois	2004-2006
	e) Expropriations	36 mois	2005-2007
	f) Construction	48 mois	2006-2010

Sauf pour l'étape « a » pour laquelle le mandat fut émis en 2002, les étapes « b » à « f » ne furent pas initiées selon les prévisions.

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

ANNEXE II



Quebec

Mise à jour le mercredi 11 octobre 2006 à 16 h 49

Prolongement de la 73

2010 toujours possible, selon le ministre Després



Michel Després

Le ministre des Transports, Michel Després, affirme que les travaux de prolongement de l'autoroute 73 pourront être achevés d'ici 2010 comme prévu.

Le ministre contredit ainsi ses fonctionnaires qui ont indiqué mardi soir aux audiences du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) que la construction ne serait pas terminée avant 2015.

Le ministre a indiqué qu'il n'était pas au courant de cette nouvelle échéance avancée par le fonctionnaire de son ministère Michel Labrie. M. Després refuse de s'engager formellement pour 2010, mais indique que la volonté politique de compléter cette route est bien réelle.

« Tous les investissements qu'on pouvait faire, on les a faits jusqu'à maintenant et je vous répète que la volonté du gouvernement, c'est de le faire le plus rapidement possible, mais naturellement, on est en audiences devant le BAPE, donc, il faut que j'attende mon certificat d'autorisation », dit-il.

Il rappelle que 77 millions de dollars ont déjà été investis pour prolonger la route jusqu'à Beauceville.

L'indignation en Beauce



Les Beaucerons ont assisté nombreux aux audiences du BAPE

L'annonce d'un nouveau report dans les travaux de prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges a fait des mécontents en Beauce. Le préfet suppléant de la MRC Robert-Cliche en Beauce, Michel Cliche, trouvait inadmissible de reporter le prolongement de l'autoroute de cinq ans.

Plus tôt dans la journée, il s'est dit prêt à monter aux barricades pour que l'échéance de 2010 soit respectée.

Mardi soir, lors des audiences publiques du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui se tenaient à Beauceville, les Beaucerons ont appris que le prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges en Beauce se ferait plutôt en 2015.

Plus de 300 résidents participaient à la rencontre, afin de prendre connaissance du projet proposé par le ministère des Transports. Plusieurs citoyens, déçus de la nouvelle échéance, ont quitté la salle.



Projet de prolongement de l'autoroute 73

Les études portant sur le choix d'un tracé expliqueront ce nouveau délai dans ce projet de 118 millions de dollars. Michel Labrie du ministère des Transports a expliqué qu'en plus de négocier les plans et devis, il faudrait aussi négocier l'achat d'une dizaine de propriétés et de commerces ainsi que les compensations pour les 200 hectares de terres agricoles et forestières perdues. Les audiences du BAPE se poursuivent jusqu'en novembre.

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

1973	Charny	Début des travaux	
Octobre 1977	Scott	28.0 km	28 km
Octobre 1978	Ste-Marie nord	10.6 km	38.6 km
Novembre 1983	Ste-Marie sud	5.1 km	43.7 km
Octobre 1989	Vallée-Jonction	9.5 km	53.2 km
Octobre 1992	Saint-Joseph	8.9 km	62.1 km
? 2007	Beauceville nord	7.1 km	69.2 km
? 2010	Ville de Saint-Georges nord	18 km	
? 2010	Ville de Saint-Georges centre	6 km	

69.2 km / 34 ans = ± 2 km / année

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

ANNEXE IV

POUR MÉMOIRE

- Été 2001 Séance de travail à la ZEC Jaro. MM. Guy Chevrette, Roger Carette, Hervé Pomerleau, Guy Labbé. Conclusion : GC « nous publierons un calendrier d'ici 6 mois ».
- 13.02.02 Hôtel de ville de Beauceville. Information sur le projet et le calendrier Baril rendu public par la ville à l'automne. Les ministériels : « si le fédéral participait, cela irait plus vite ». (c. 20.02.02)
- 30.09.02 Annonce de l'étude d'impact Beauceville/Saint-Georges.
- Automne 2002 Plus de 50 maires et municipalités demandent (lettres et résolutions) la « reconnaissance d'intérêt national » au Québec pour l'obtenir par la suite du fédéral pour l'ensemble 73/173.
- Octobre 2002 Dépôt par M. André Caron du tracé de référence #1.
- Automne 2002 Pétition de 22 000 noms déposée à Ottawa et à Québec.
- 22.11.02 M. Jacques Baril à Mme la députée : 390 M\$ dont une partie pour la 73/173.
- 02.12.02 MAJEURE : Lettre du ministre Serge Ménard à M. Allan Rock. Le Québec retient 3 routes : 35, 55, 73/173.
- Après les élections
2003 Plusieurs échanges techniques sur le tracé #1 (A. Caron).
Rencontre ministres Marcoux, Boulet et fonctionnaires Bossé, etc. La Ville propose de déplacer le rabattement par la 57^e Rue vers la ± 74^e Rue et d'utiliser les économies pour rejoindre la 204. Les ministres signifient leur appréciation et leur accord quelques semaines plus tard.
- Mai 2004 Présentation du tracé alternatif.
- Novembre 2004 Nouvelle présentation et lien avec la 204.
- Décembre 2004 Pas de nouvelles du fédéral.
- Avril 2005 Les nouveaux intervenants obtiennent les accords Lapierre-Després (80M\$ et 23M\$) « pour atteindre la 204 » (en ±2009). Signature officielle à Québec, Ville de Saint-Georges est présente.
- 07.04.06 Information publique.
- 07.10.06 Début des audiences sur la base des documents de février 2006 texte et cartes, « une autoroute à chaussée unique en attendant... »
- 11.10.06 Le ministre Després affirme à Radio-Canada « les travaux de prolongement pourront être achevés d'ici 2010 comme prévu ».

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

ANNEXE V

AUTOROUTE 73 - TRONÇON BEAUCEVILLE / SAINT-GEORGES

ESTIMATION DES COÛTS ET FRAIS CONNEXES

A-73-Tronçon Beauceville/St-Georges	Phase1		Grand total par items
	Beauceville/Notre-Dame-des-Pins	Notre-Dame-des-Pins/St-Georges	
ITEMS			
Travaux de Construction	43 663 000 \$	74 337 000 \$	118 000 000 \$
Honoraires professionnels	7 800 000 \$	9 550 000 \$	17 350 000 \$
Détail des honoraires professionnels			
Plans et devis	2 750 000 \$	3 500 000 \$	6 250 000 \$
Sondages	650 000 \$	900 000 \$	1 550 000 \$
Arpentage	850 000 \$	700 000 \$	1 550 000 \$
Surveillance-génie	2 700 000 \$	3 500 000 \$	6 200 000 \$
Surveillance-laboratoire	650 000 \$	700 000 \$	1 350 000 \$
Dépenses	200 000 \$	250 000 \$	450 000 \$
Acquisitions	6 000 000 \$	4 000 000 \$	10 000 000 \$
Services publics	2 000 000 \$	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Total par phases	59 463 000 \$	88 887 000 \$	148 350 000 \$

BAPÉ
2006-10-06

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

ANNEXE VI

CALENDRIER DE RÉALISATION DU SEGMENT ST-JOSEPH/ST-GEORGES DE L'AUTOROUTE 73

ÉTAPES	DURÉE (en mois)												
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
SAINT-JOSEPH/ BEAUCEVILLE													
a) ARPENTAGE	6												
b) PLANS	30												
c) EXPROPRIATION	36												
d) CONSTRUCTION	48												
SAINT-GEORGES/ BEAUCEVILLE													
e) ÉTUDE D'IMPACT	18												
f) BAPE	18												
g) ARPENTAGE	6												
h) PLANS	30												
i) EXPROPRIATION	36												
j) CONSTRUCTION	48												

- Travaux en cours ou réalisés
- Cédule planifiée
- Hypothèse alternative

NOTES : Les opérations a, b1, b2, c1 et e sont en cours.
Les opérations du secteur Beauceville/St-Georges sont sous deux hypothèses de calendrier.

Ce calendrier collige les annonces formulées par MM. Guy Chevrette et Jacques Baril suite aux « discussions de la ZEC Jaro », aux « négociations » et travaux préalables qui ont suivi celles-ci.

Ville de Saint-Georges
(émis en février, diffusé en août 2002)

À VALEUR D'ÉPILOGUE

À PROPOS DU CALENDRIER 2002 DONT D'AUCUN(E)S DISENT IGNORER L'EXISTENCE,

Des extraits d'archives de Ville de Saint-Georges confirment ce que des gens savent et qui corroborent le document publié par Ville de Saint-Georges en août 2002. (Annexe VI)

- 2000-09-08 M. André Caron : « Entre Beauceville et Saint-Georges, le ministre entend préciser la planification des étapes une fois que l'avis de recevabilité (Saint-Joseph/Beauceville) aura été émis. »
- 2002, mai MTQ : « Devis de référence pour soumission pour l'étude d'impact Beauceville/Saint-Georges » ; (Annexe 2, page 7, 5^e et 7^e par.) ...« prévoit le dépôt de l'étude 2004 » (5^e par.) « Le projet faisant l'objet du présent avis constitue la dernière étape du prolongement de l'Autoroute 73 » (7^e par.)
- 2002-09-02 Le ministre Baril annonce l'adjudication du mandat d'étude d'impact à la firme Tecsuit et indique 2004 comme date de dépôt pour l'analyse de recevabilité. Communiqué de presse et MERX 21.06.02
- 2002-10-02 Mme Diane Leblanc à M. Gérard Deltel en conférence de presse : « on va aller chercher de l'argent fédéral et on va accélérer la mise en chantier des travaux et on ne veut pas attendre jusqu'à 2010 pour avoir une autoroute à Saint-Georges ». // R/CNW ; page 4 ; lignes 11 et 12.
- 2002-10-02 Mme Diane Leblanc à M. Jacques Légaré en conférence de presse : « l'échéancier qu'on prévoit, selon ce que j'ai vu, ça irait en 2010 ». R/CNW page 4, ligne 45.
- 2002-10-10 M. André Caron (MTQ) invite à une réunion d'information (23-10-02) : « le ministre prévoit déposer cette étude (impact Beauceville/Saint-Georges) en 2004 pour l'analyse de recevabilité ... »

... /

**Audiences publiques sur le « Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges »**

- 2002-10-23 M. André Caron, à l'Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Pins précise les opérations du mandat Tecsub et les étapes et l'échéance (2004). Des élus locaux et des représentants(es) des députés(es) assistent (PV M. Laurent Nadeau, p. 1)
Puis, M. le ministre Marcoux accepta la proposition alternative de la Ville (25-05-03 rés. 03-1265) – 74^e Rue et Route 204 vs 57^e Rue et Route 173- et donne les ordres afférents (2003).
- 2003-05-03 Le calendrier du 13 février 2002 publié par Ville de Saint-Georges le 29 août 2002 est transmis à madame la ministre régionale avec un dossier de mise à jour. Correspondance / R. Carette à C. Théberge.
- 2004-04-11 M. André Caron en rencontre avec les autorités municipales de Ville de Saint-Georges « M. Caron mentionne que l'étude de la section 74^e – 204 devrait être déposée en juin 2005 ce qui permettra qu'elle soit étudiée en même temps que le MTQ répondra sur le 1^{er} tronçon (Golf – 74^e). PV M. Laurent Nadeau, p.2.
- 2006-10-11 M. Michel Després, communiqué de presse Radio-Canada : « les travaux de prolongement de l'Autoroute 73 pourront être achevés d'ici 2010 comme prévu. »